



Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du 12 octobre 2018 sur la formation professionnelle initiale de

Technologue en médias avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Du 12 octobre 2018

N° de la profession	34200
Impression	34201
Technique printmédia	34202
Sérigraphie	34203

Table des matières

1. Introduction	3
2. Bases de la pédagogie professionnelle	4
2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles	4
2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle	5
2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom).....	5
2.4 Collaboration entre les lieux de formation	6
3. Profil de qualification	7
3.1 Profil de la profession.....	7
3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	10
3.3 Niveau d'exigences de la profession	10
4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation	11
Domaine de compétences opérationnelles a: mise en œuvre de mesures relatives à la production	11
Domaine de compétences opérationnelles b: assistance et conseil à la clientèle	17
Domaine de compétences opérationnelles c: planification et préparation des travaux.....	21
Domaine de compétences opérationnelles d: traitement des données	24
Domaine de compétences opérationnelles e: exécution des travaux d'impression	29
Domaine de compétences opérationnelles f: exécution de travaux de façonnage et de travaux en aval.....	35
Domaine de compétences opérationnelles g: maintenance et entretien des machines d'impression	37
Élaboration	40
Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité	42
Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé	43
Annexe 3: Glossaire	51
Annexe 4 : Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles	54

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie]
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de technologue en médias sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9, al. 3 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en médias avec certificat fédéral de capacité (CFC).

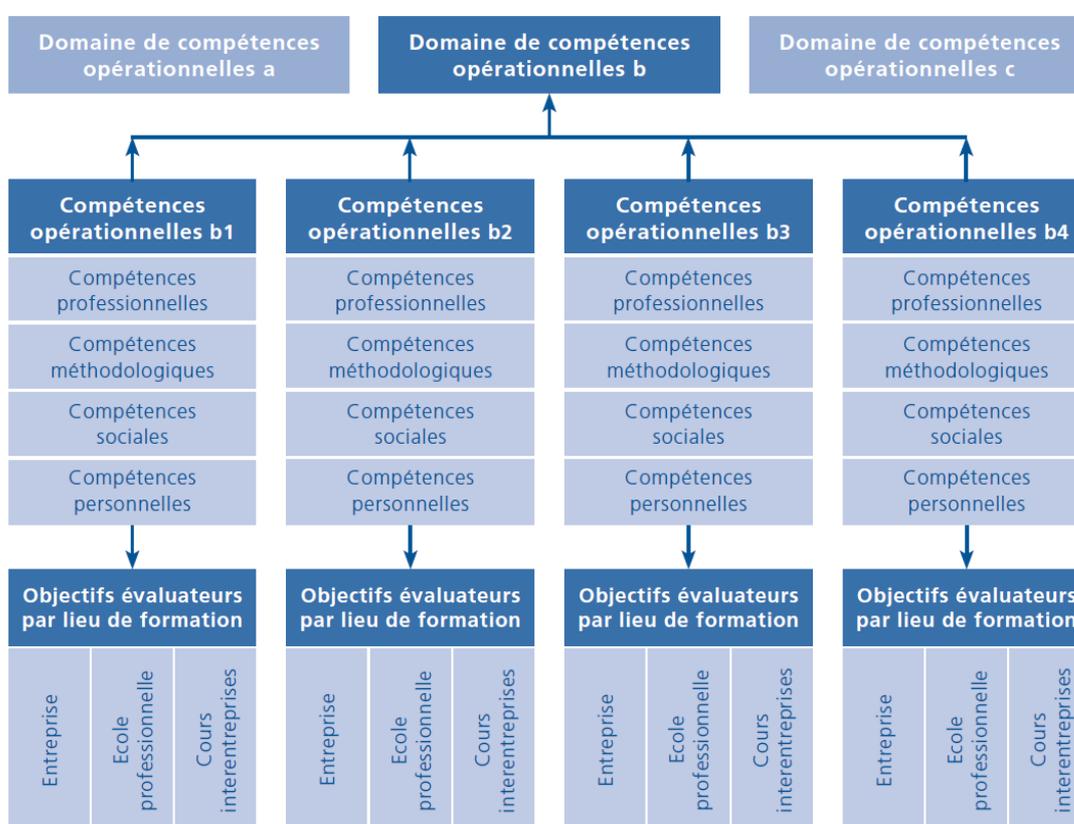
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de technologue en médias CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation



La profession de technologue en médias CFC comprend **7 domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: Domaine de compétence opérationnelle 5: Exécution des travaux d'impression

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine 5, Exécution des travaux d'impression, regroupe par exemple 7 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs

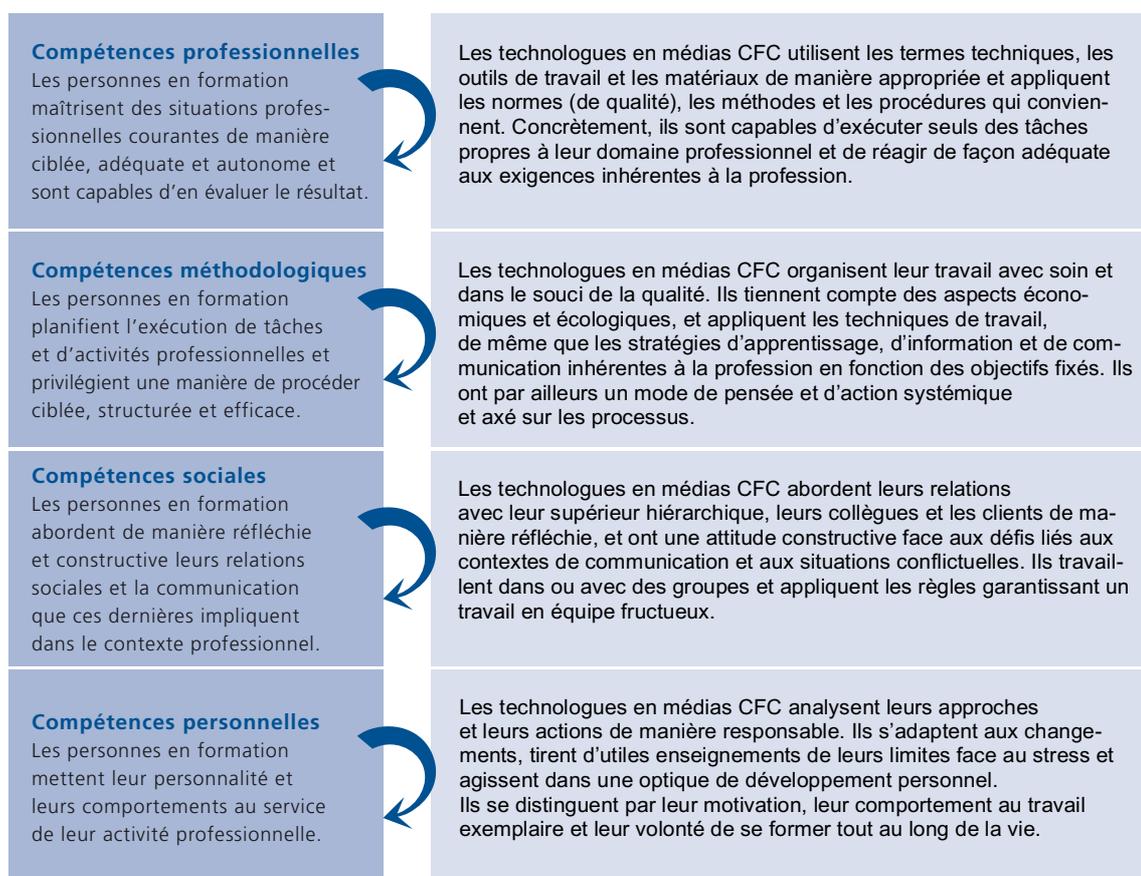
Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours

interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les technologues en médias CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle



2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les technologues en médias CFC restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires.
C2	Comprendre	Les technologues en médias CFC expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots.
C3	Appliquer	Les technologues en médias CFC mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles.
C4	Analyser	Les technologues en médias CFC analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurales.

C5	Synthétiser	Les technologues en médias CFC combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout.
C6	Evaluer	Les technologues en médias CFC évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés.

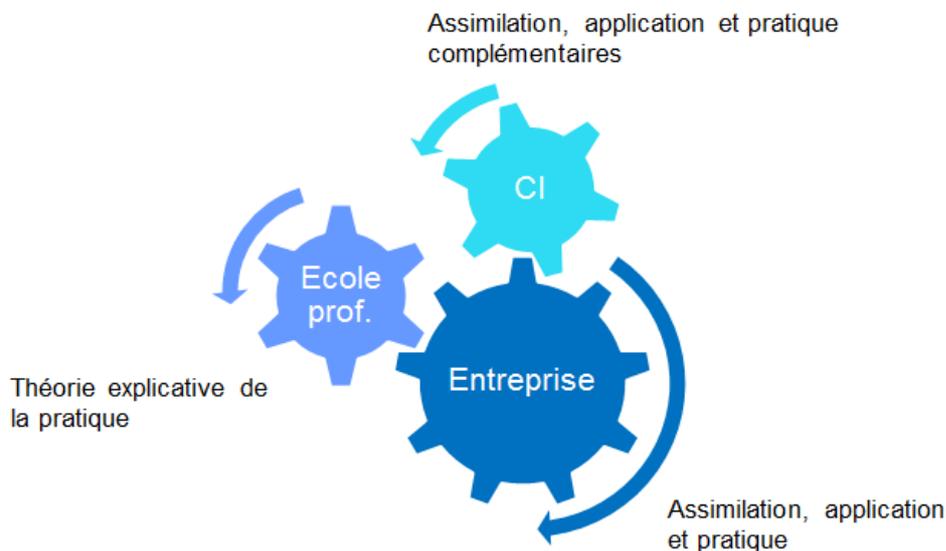
2.4 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle:** elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
- **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les technologues en médias CFC doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1 Profil de la profession

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité² de la formation professionnelle initiale de technologue en médias avec certificat fédéral de capacité CFC, le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il sert de base pour l'élaboration de l'ordonnance sur la formation, du plan de formation et de la procédure de qualification et contribue à la comparabilité de la profession au plan international.

Domaine d'activité

Les technologues en médias CFC sont des professionnels qualifiés pour la création de produits dans le domaine de l'impression et des médias numériques. Leur activité principale est l'impression de matériaux variés.

Les technologues en médias CFC produisent des imprimés des plus divers, tels que journaux, magazines, prospectus, flyers ou affiches. Ils réceptionnent les commandes de la clientèle ou de la pré-presses et planifient et préparent les travaux. A cet effet, ils assurent la coordination avec les divisions en amont et en aval (pré-presses, façonnage) et avec les partenaires externes (fournisseurs, expédition).

Les technologues en médias CFC réceptionnent, traitent et créent des données d'impression. Le contrôle et l'optimisation de ces données est dès lors décisif dans l'optique d'un résultat impeccable. Les technologues en médias CFC mettent en route et règlent les machines et les systèmes d'impression et procèdent à tous les travaux préparatoires. Ils surveillent le processus d'impression et prennent des mesures appropriées en cas de dérangements. Les technologues en médias CFC effectuent également des travaux simples de façonnage en toute autonomie, comme le packaging et l'expédition.

Leurs clients sont des particuliers ou des entreprises du domaine public et privé.

La structure d'entreprise, les technologies d'impression et les produits varient en fonction de l'orientation choisie. Le tableau suivant offre un aperçu des caractéristiques de chaque orientation:

<u>Orientation</u>	<u>Technologies</u>	<u>Produits</u>	<u>Matériaux</u>	<u>Tirages</u>	<u>Structure d'entreprise</u>
Impression (Im)	impression offset, impression numérique, héliogravure	journaux, revues, magazines, emballages, produits de labeur	papier, carton, feuille	petits à grands tirages	plutôt dans des entreprises industrielles
Technique printmédia (Tp)	impression numérique, technologies de scan, LFP, crossmedia, desktop publishing	brochures, mailings, papiers à lettre, cartes, autocollants, plans de construction, affiches, étiquettes, traceurs de découpe, données numériques...	papier, carton, feuille, textiles	1 à moyens tirages	plutôt dans des entreprises artisanales

² voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr; RS 412.10).

Sérigraphie (Sé)	sérigraphie, impression numérique grand et petit format	panneaux et affiches, textiles, ennoblisements...	textiles, papier, métal, feuille, acrylique, héliogravure	petits à moyens tirages	plutôt entreprises artisanales ou industrielles
-------------------------	---	---	---	-------------------------	---

Principales compétences opérationnelles

La profession de technologue en médias CFC comprend sept domaines de compétences opérationnelles. Les technologues en médias CFC:

- mettent en œuvre des mesures relatives à la production
- assistent et conseillent la clientèle
- planifient et préparent les travaux
- traitent les données en fonction du travail à exécuter
- exécutent des travaux d'impression avec la technologie adaptée
- exécutent des travaux simples de façonnage ainsi que d'autres travaux en aval
- assurent la maintenance et l'entretien des machines

Les technologues en médias CFC orientation "impression" sont les spécialistes en matière d'impression. Ils réceptionnent les commandes, planifient et coordonnent la production et préparent les données et les machines/systèmes d'impression. Lors de l'exécution des travaux d'impression de petits à grands tirages, ils utilisent diverses technologies d'impression, typiquement l'impression offset ou l'impression numérique. Ils surveillent le processus d'impression, contrôlent la qualité par le biais de techniques de mesure et procèdent aux optimisations.

Les technologues en médias CFC orientation " technique printmédia " réceptionnent des données d'impression, les contrôlent et procèdent à des optimisations si nécessaire. Sur demande, ils personnalisent les données d'impression, conçoivent des produits imprimés ou crossmedia ou créent des maquettes selon les prescriptions CI/CD. L'entretien avec le client est l'occasion d'aborder dans le détail les possibilités d'exécution et de saisir les spécifications des travaux d'imprimerie. Des offres sont établies sur la base de listes de prix et soumises aux clients. Les technologues en médias CFC accomplissent des travaux d'impression numérique en petit et grand format, puis s'occupent du façonnage. Les données analogiques sont numérisées, traitées, puis archivées.

Les technologues en médias CFC orientation "sérigraphie" fabriquent des imprimés par sérigraphie et impression numérique, puis s'occupent de l'ennoblissement. La sérigraphie permet d'imprimer les matériaux les plus divers. Une grande importance est accordée à la saisie et au traitement des données, ainsi qu'à la confection de formes d'impression. Les technologues en médias CFC mélangent les teintes manuellement et surveillent l'ensemble du processus d'impression.

Exercice de la profession

Les technologues en médias CFC assument une grande responsabilité dans l'ensemble du processus d'impression. Ils planifient et traitent de manière autonome des commandes d'impression et sont responsables du respect des normes et de la qualité. Pour ce faire, une grande rigueur est impérative. Ils sont également membres d'une équipe, sont appelés à collaborer avec des partenaires et sont coresponsables de la coordination et d'une communication appropriée.

Les technologues en médias CFC orientation "impression" travaillent majoritairement dans des entreprises d'impression artisanales ou industrielles. Ils travaillent avec des systèmes d'impression grands et complexes dans les domaines de l'impression tant offset que numérique. Le travail par postes est fréquent.

Les technologues en médias CFC orientation " technique printmédia " travaillent majoritairement dans des entreprises artisanales ou des centres de services. Polyvalents dans la branche de l'impression, ils accomplissent des tâches multiples. Leur travail va de l'entretien personnalisé au façonnage et à la planification de la livraison des produits finis, en passant par le traitement et la création de données et la production en impression numérique.

Les technologues en médias CFC orientation "sérigraphie" travaillent dans des entreprises d'impression artisanales et industrielles. Ce sont les artisans dans le domaine de l'impression et les spécialistes pour de nombreuses tâches d'impression spécifiques sur divers matériaux. Très précis dans leur travail, ils possèdent un véritable sens des couleurs.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Par leur travail, les technologues en médias CFC assurent une documentation durable de notre société. Grâce à leurs imprimés, ils soutiennent les entreprises et les particuliers dans leur volonté de transmission du savoir ou à des fins de publicité ou d'archivage des documents.

Les technologues en médias CFC se distinguent par une approche et une action économiques et écologiques. Parallèlement aux développements techniques, la protection de la nature et de l'environnement a gagné en importance. Dans la mesure du possible, les technologues en médias CFC utilisent des matériaux recyclables et renoncent autant que faire se peut aux teintures et autres produits polluants.

Ils accomplissent leurs tâches et leurs projets de manière systématique et autonome. Egalement habitués à travailler en équipe, ils font preuve de flexibilité et sont ouverts aux nouveautés. Ils respectent les principes de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement.

Culture générale

L'enseignement de la culture générale transmet des compétences fondamentales permettant de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaine de Compétences opérationnelles		Compétence opérationnelle													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
a	mise en œuvre de mesures relatives à la production	a1 garantir la sécurité au travail, la protection de la santé et celle de l'environnement	a2 effectuer pendant le processus de production des calculs spécifiques appliqués au domaine	a3 utiliser des logiciels spécifiques au domaine d'activité pour le traitement des données et la gestion de la production	a4 prendre en compte et appliquer des principes scientifiques pertinents pour la production	a5 utiliser des matériaux et produits auxiliaires ainsi que des supports d'impression dans le processus de production	a6 tenir compte de la chaîne de création de valeur de l'industrie graphique et la mettre en œuvre dans le processus de production	a7 comparer et évaluer les procédés d'impression	a8 utiliser les médias et les technologies						
		b1 assurer la communication avec les collaborateurs et les clients	b2 conseiller la clientèle en ce qui concerne les processus et les possibilités de production	b3 établir des offres pour des imprimés	b4 prendre en charge et traiter les réclamations de la clientèle										
		c1 élaborer le processus de fabrication en fonction des commandes	c2 coordonner le traitement de la commande avec les divisions intervenant en amont et en aval, ainsi qu'avec les partenaires externes	c3 planifier et mettre en place des processus d'automatisation dans le cycle de production des imprimés	c4 acheter des matériaux et en planifier l'approvisionnement										
		d1 réceptionner et optimiser des données pour des travaux d'impression	d2 organiser les données d'impression selon le souhait de la clientèle et les directives de l'entreprise	d3 personnaliser les données d'impression	d4 produire le bon à tirer ou l'épreuve (proof) et en vérifier la qualité et l'exhaustivité	d5 réaliser des formes ou des poses pour une impression efficace et imprimer des données	d6 numériser des documents et les modifier								
		e1 fabriquer et mélanger les teintes	e2 mettre en route et régler les machines et systèmes d'impression ainsi que les périphériques	e3 réaliser une épreuve ou une première impression du produit	e4 imprimer des produits et surveiller le processus d'impression	e5 ennobrir des imprimés	e6 façonner des imprimés à l'aide d'installations intégrées	e7 réaliser des produits de grand format							
		f1 façonner des imprimés en produits finis à l'aide d'équipements externes	f2 confectionner des envois personnalisés d'imprimés (Lettershop)	f3 emballer et expédier des imprimés											
		g1 entretenir les machines d'impression	g2 réparer les machines en cas de dérangements, y compris lorsque des matériaux sont défectueux												

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des objectifs évaluateurs déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Domaine de compétences opérationnelles a: mise en œuvre de mesures relatives à la production

Les technologues en médias disposent de connaissances de base dans les domaines de la sécurité au travail, des risques d'accident, de la protection de l'environnement, de l'écologie, des sciences naturelles, des matériaux et des produits, des mathématiques, de l'informatique, de l'industrie et des entreprises graphiques, des procédés d'impression et des nouveaux médias et technologies. Ils les utilisent de manière ciblée pour l'ensemble du processus de travail.

Compétence opérationnelle a1: garantir la sécurité au travail, la protection de la santé et celle de l'environnement				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias mettent en œuvre et appliquent des mesures de prévention des accidents, d'hygiène professionnelle et de prévention de la santé. Ils utilisent les matériaux dans le respect de l'environnement et évitent, dans la mesure du possible, les déchets. Ils mettent en œuvre des mesures de protection de l'environnement.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours inter-entreprises			
a1.1	Ils prennent des mesures afin de prévenir les accidents (C3)	Ils nomment les prescriptions légales ainsi que les mesures typiques de la prévention des accidents (C1)	Ils prennent des mesures afin de prévenir les accidents (C3)	X	X	X
a1.2	Ils appliquent des mesures de prévention de la santé, d'hygiène professionnelle et d'ergonomie au poste de travail (C3)	Ils expliquent les bases de la prévention de la santé, de l'hygiène professionnelle et l'ergonomie (C2)	Ils appliquent des mesures de prévention de la santé, d'hygiène professionnelle et d'ergonomie au poste de travail (C3)	X	X	X

a1.3	Ils mettent en œuvre des mesures relatives à la manipulation de substances dangereuses (C3)	Ils décrivent et définissent des mesures de protection en cas de travail avec des substances dangereuses (C3)	Ils mettent en œuvre des mesures relatives à la manipulation de substances dangereuses (C3)	X	X	X
a1.4	Ils utilisent les matériaux en ménageant les ressources et évitent ou préviennent les déchets (C5)	Ils décrivent des mesures de prévention et de réduction des déchets (C2)	Ils utilisent les matériaux en ménageant les ressources et évitent ou préviennent les déchets (C5)	X	X	X
a1.5	Ils mettent en œuvre des mesures de protection de l'environnement (C3)	Ils expliquent les bases de la protection de l'environnement ainsi que les dispositions légales en vigueur (C2)	Ils mettent en œuvre des mesures de protection de l'environnement (C3)	X	X	X
a 1.6	Ils mettent en oeuvre des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique dans l'entreprise (planification et optimisation des processus, éviter de faire fonctionner les machines sans les utiliser) (C3)	Ils décrivent les mesures visant à accroître l'efficacité énergétique dans les imprimeries (C2)		X	X	X
a1.7		Ils comparent les propriétés et les domaines d'application des systèmes d'encres et de vernis avec une teneur élevée ou faible en COV ainsi que les systèmes sans COV (C3)	Ils comparent les propriétés et les domaines d'application des systèmes d'encres et de vernis avec une teneur élevée ou faible en COV ainsi que les systèmes sans COV (C3)	X	X	X
a1.8		Ils décrivent les produits de nettoyage contenant peu ou pas de solvants (C2)		X	X	X

Compétence opérationnelle a2: effectuer pendant le processus de production des calculs spécifiques appliqués au domaine				Im	Tp	Sé
Dans le cadre de leur activité professionnelle quotidienne, les technologues en médias effectuent divers calculs, tels les calculs d'imposition, les calculs de quantités et proportions des mélanges d'encre ou les conversions d'échelle. À cet effet, ils utilisent avec assurance des connaissances mathématiques appliquées à leur domaine d'activité.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a2.1	Ils appliquent les bases mathématiques (C3)	Ils appliquent les bases mathématiques (C3)	Ils appliquent les bases mathématiques (C3)	X	X	
a2.2	Ils effectuent des calculs spécifiques appliqués au domaine (C3)	Ils effectuent des calculs spécifiques appliqués au domaine (C3)	Ils effectuent des calculs spécifiques appliqués au domaine (C3)	X	X	X

Compétence opérationnelle a3: utiliser des logiciels spécifiques au domaine d'activité pour le traitement des données et la gestion de la production				Im	Tp	Sé
Dans le cadre de leur activité professionnelle quotidienne, les technologues en médias utilisent des logiciels spécifiques à leur domaine d'activité pour le traitement des données et la gestion de la production. À cet effet, ils disposent de connaissances informatiques de base appliquées à leur domaine.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a3.1	Ils utilisent des logiciels spécifiques à leur entreprise en fonction du travail à exécuter (C3)	Ils utilisent des logiciels spécifiques à leur domaine d'activité en fonction du travail à exécuter (C3)	Ils utilisent des logiciels spécifiques à leur domaine d'activité en fonction du travail à exécuter (C3)	X	X	X
a3.2	Ils décrivent le réseau propre à leur entreprise (C2)	Ils décrivent l'utilité et la fonction d'un réseau et de ses composants typiques par une représentation simplifiée (C2)		X	X	X

a3.3	Ils expliquent les mesures de protection et de sécurité propres à leur entreprise (C2)	Ils expliquent les mesures de protection et de sécurité et les appliquent sur leur propre appareil (C3)		X	X	X
a3.4	Ils vérifient l'authenticité des courriels (C3)	Ils connaissent les critères de vérification de l'authenticité des courriels (C2)			X	
a3.5		Ils connaissent les systèmes d'exploitation et leurs domaines d'application (C2)			X	
a3.6	Ils transfèrent et téléchargent des fichiers selon les critères de sécurité (C3)	Ils connaissent différents types de transfert de fichiers, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients (C2)			X	

Compétence opérationnelle a4: prendre en compte et appliquer des principes scientifiques pertinents pour la production				Im	Tp	Sé
Dans le cadre de leur activité professionnelle quotidienne, les technologues en médias tiennent compte de principes scientifiques et les utilisent de manière ciblée, notamment dans la théorie et synthèses des couleurs, l'optique et les sources lumineuses, la chimie, la mécanique, la thermodynamique, l'électricité et l'électrotechnique.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a4.1	Ils utilisent les bases scientifiques spécifiques à leur domaine (C3)	Ils expliquent les principes de base scientifiques spécifiques à la profession dans les domaines (C2): <ul style="list-style-type: none"> - théorie et synthèses des couleurs - spectres de différentes sources lumineuses 		X	X	X

a4.2		<p>Ils expliquent les principes de base scientifiques spécifiques à la profession dans les domaines (C2):</p> <ul style="list-style-type: none"> - optique - thermodynamique - chimie - mécanique et pneumatique - électricité et électrotechnique 		X		
------	--	---	--	---	--	--

Compétence opérationnelle a5: utiliser des matériaux et produits auxiliaires ainsi que des supports d'impression dans le processus de production				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias travaillent avec des matériaux et des produits des plus divers. Ils connaissent les propriétés des supports d'impression et les utilisent de manière optimale. Ils connaissent les matériaux et produits auxiliaires pour la production et les utilisent correctement, judicieusement et en préservant l'environnement.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a5.1	Ils utilisent correctement et écologiquement les différents matériaux et produits auxiliaires spécifiques à l'entreprise (C4)	Ils expliquent les propriétés, la composition et le domaine d'utilisation des divers matériaux et produits auxiliaires pour la production (C2)	Ils utilisent correctement et écologiquement les différents matériaux et produits auxiliaires pour la production (C4)	X	X	X
a5.2	Ils utilisent des supports d'impression en fonction du produit (C3)	Ils expliquent les possibilités d'utilisation et la fabrication des supports d'impression (C2)	Ils utilisent des supports d'impression (C3)	X	X	X
a5.3	Ils examinent différents supports d'impression quant à leurs composition, propriétés et utilisation (C4)	Ils examinent différents supports d'impression quant à leurs composition, propriétés et utilisation (C4)	Ils examinent différents supports d'impression quant à leurs composition, propriétés et utilisation (C4)	X	X	X

Compétence opérationnelle a6: tenir compte de la chaîne de création de valeur de l'industrie graphique et la mettre en œuvre dans le processus de production				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias connaissent leur environnement professionnel. Dans leurs tâches quotidiennes, ils tiennent compte des particularités d'une entreprise graphique et connaissent les tâches et les compétences des professions apparentées. Ils sont familiarisés avec les processus techniques et organisationnels d'une entreprise graphique, disposent de connaissances de base dans la gestion opérationnelle des entreprises et connaissent les systèmes de qualité usuels.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a6.1	Ils décrivent et utilisent la structure, l'organisation et l'environnement de leur propre entreprise (C3)	Ils décrivent la structure, l'organisation et l'environnement d'une entreprise graphique (C2)		X	X	X
a6.2	Ils citent les professions apparentées et leurs activités, ainsi que les interfaces avec leur propre activité en sein de l'entreprise (C2)	Ils citent les professions apparentées et leurs activités, ainsi que les interfaces avec leur propre activité en sein de l'entreprise (C2)		X	X	X
a6.3		Ils expliquent les processus d'économie d'entreprise et les systèmes de qualité en usage dans la branche (C2)		X	X	X

Compétence opérationnelle a7: comparer et évaluer les procédés d'impression				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias connaissent les avantages et les inconvénients des procédés d'impression usuels (p. ex. impression numérique, impression en relief, héliogravure, impression à plat, sérigraphie...) et recommandent le procédé idéal en fonction du produit à imprimer.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a7.1		Ils expliquent les procédés d'impression et leurs principes (C2)		X	X	X

a7.2	Ils rattachent les imprimés spécifiques à l'entreprise à leur procédé d'impression (C4)	Ils rattachent des imprimés à leur procédé d'impression (C4)		X	X	X
a7.3		Ils expliquent les domaines d'utilisation des procédés d'impression et les produits qui en sont issus (C2)		X	X	X

Compétence opérationnelle a8: utiliser les médias et les technologies				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias connaissent les récents développements dans la branche. Ils maîtrisent les nouveaux médias et les nouvelles technologies et ils savent aussi les utiliser et exploiter lorsque cela est judicieux.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
a8.1	Ils mettent à profit les évolutions et les tendances dans leur entreprise (C3)	Ils expliquent les évolutions et les tendances dans l'industrie graphique (C2)		X	X	X

Domaine de compétences opérationnelles b: assistance et conseil à la clientèle

Les technologues en médias conseillent et suivent la clientèle dans le cadre d'entretiens directs, téléphoniques ou par écrit. Ils garantissent la communication avec les partenaires tant internes qu'externes et assurent par conséquent le flux d'informations.

Compétence opérationnelle b1: assurer la communication avec les collaborateurs et les clients				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias communiquent avec les collaborateurs, les clients et les partenaires externes. Ils appliquent les règles de communication et soignent une apparence extérieure exemplaire. Ils expliquent simplement les processus de production et optent pour le procédé approprié. Ils savent s'exprimer à l'oral et à l'écrit de manière adaptée au destinataire.				X	X	X

Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
b1.1	Ils se comportent cordialement et respectueusement dans leurs contacts avec les clients, les collaborateurs et les partenaires externes (C3)	Ils nomment les règles de base de la communication (C2)	Ils se comportent cordialement et respectueusement avec les clients, les collaborateurs et les partenaires externes (C3)	X	X	X
b1.2	Ils mettent en œuvre les prescriptions de l'entreprise en matière d'apparence extérieure et de présentation (C3)	Ils nomment les facteurs qui contribuent à leur apparence extérieure vis-à-vis des clients (C2)		X	X	X
b1.3	Ils expliquent simplement les processus de production (C2)	Ils nomment différents processus de production (C2)		X	X	X

Compétence opérationnelle b2: conseiller la clientèle en ce qui concerne les processus et les possibilités de production				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias comprennent et analysent la demande du client. Ils le conseillent sur le processus de production optimal et les différentes possibilités à disposition.					X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
b2.1		Ils expliquent et appliquent les éléments et le déroulement d'entretiens client et les différents modes de communication (C2)			X	X
b2.2	Ils conduisent des entretiens client structurés et attentifs (C3)		Ils conduisent des entretiens client structurés et attentifs (C3)		X	

b2.3	Ils évaluent la clientèle et ses attentes (C4)	Ils évaluent la clientèle et ses attentes (principes de la psychologie de la vente) (C4)			X	
b2.4	Ils mettent à profit des techniques de présentation (C3)	Ils connaissent et utilisent des techniques de présentation (C3)			X	
b2.5	Ils distinguent dans l'offre les matériaux écologiques des matériaux conventionnels (FSC, FSC-Mix, papier et carton recyclé, etc.) (C3)				X	
b2.6	Ils recommandent des procédés et des supports d'impression adaptés et connaissent leurs avantages et inconvénients (C5)	Ils expliquent les procédés et supports d'impression courants (C2)	Ils recommandent des procédés et des supports d'impression adaptés (C5)		X	
b2.7	Ils recommandent des procédés d'ennoblissement et de façonnage adaptés (C5)	Ils connaissent les procédés d'ennoblissement et de façonnage (C1)	Ils recommandent des procédés de façonnage adaptés (C5)		X	
b2.8	Ils recommandent des formats de fichier et leur envoi (C2)	Ils expliquent les formats de fichier et leur envoi (C2)			X	
b2.9	Ils rédigent des textes correctement et de façon attractive (C3)	Ils rédigent des textes correctement et de façon attractive (C3)	Ils rédigent des textes correctement et de façon attractive (C3)		X	

Compétence opérationnelle b3: établir des offres pour des imprimés				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias rédigent des offres standard simples. À cet effet, ils traitent les informations fournies par le client lors d'un entretien et établissent les coûts sur la base de listes de prix.					X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
b3.1	Ils appliquent des listes de prix (C3)	Ils appliquent des listes de prix (C3)			X	
b3.2	Ils établissent des offres sur la base de listes de prix ou de procédures internes (C3)	Ils nomment les éléments typiques d'une offre (C2)			X	
b3.3		Ils expliquent les principes de base du calcul des coûts et de la comptabilité d'entreprise (C2)			X	
b3.4	Ils proposent des produits ou procédés alternatifs (C4)				X	

Compétence opérationnelle b4: prendre en charge et traiter les réclamations de la clientèle				Im	Tp	Sé
Dans le contact direct avec la clientèle, les technologues en médias reçoivent les réclamations de manière courtoise et appropriée. Ils développent des solutions ou transmettent les réclamations au service compétent. Ils veillent à ce qu'elles soient traitées rapidement conformément aux directives internes de l'entreprise.					X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
b4.1	Ils connaissent leur propre marge de manœuvre et développent des solutions appropriées pour gérer les réclamations (C3)	Ils nomment les comportements et réactions appropriés à adopter face à une réclamation de la clientèle (C2)	Ils connaissent leur propre marge de manœuvre et développent des solutions		X	

			appropriées pour gérer les réclamations (C3)			
b4.2	Ils réagissent aux réclamations de manière courtoise et appropriée (C4)	Ils appliquent des stratégies appropriées visant à résoudre les conflits avec la clientèle (C3)	Ils réagissent aux réclamations de manière courtoise et appropriée (C4)		X	
b4.3	Ils appliquent et respectent les processus propres à l'entreprise pour les réclamations plus complexes (C3)				X	

Domaine de compétences opérationnelles c: planification et préparation des travaux

Les technologues en médias planifient et préparent les travaux de sorte à ce que la commande concrète soit mise en œuvre de manière ciblée et coordonnée. Ils réceptionnent les commandes, les clarifient, établissent un procédé de fabrication, coordonnent les étapes de travail identifiées avec les divisions en amont et en aval, planifient et mettent en place les automatisations dans le flux de travaux. Ils assurent l'achat des matériaux nécessaires et en planifient l'approvisionnement en fonction de la commande.

Compétence opérationnelle c1: élaborer le processus de fabrication en fonction des commandes				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias prennent en charge et clarifient les commandes en demandant des compléments d'informations en cas de doutes ou d'indications lacunaires et veillent à ce qu'ils disposent de toutes les informations pour traiter la commande. Ils élaborent un processus de fabrication pour le client qui comporte la planification de la production et l'échéancier et qui définit en outre la méthode de personnalisation et de façonnage. Sur la base de celui-ci, il est possible de procéder à la planification détaillée, la coordination et l'exécution.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
c1.1	Ils prennent en charge les commandes et vérifient qu'il ne manque aucune information (C3)	Ils expliquent les aspects essentiels d'une commande (C2)		X	X	X

c1.2	Ils structurent, traitent et classent méthodiquement les commandes (C3)	Ils expliquent les types de commandes et les structurent méthodiquement (C3)		X	X	X
c1.3	Ils élaborent le déroulement complet d'une commande (C3)	Ils expliquent le déroulement complet d'une commande (C2)		X	X	X
c1.4	Ils organisent le processus de fabrication, échéancier incl., pour les produits propres à l'entreprise (C5)	Sur la base de produits types, ils organisent le processus de fabrication, échéancier incl. (C5)		X	X	X
c1.5	Ils déterminent les délais de livraison (C4)	Ils déterminent les délais de livraison (C4)		X	X	
c1.6	Ils attribuent, en lien avec une commande, les documents nécessaires aux différentes unités de production (C5)	Ils attribuent des documents typiques aux différentes unités de production (C5)		X	X	
c1.7	Ils décrivent chacune des étapes de travail pour un produit déterminé (C2)	Ils décrivent chacune des étapes de travail pour un produit déterminé (C2)		X	X	

Compétence opérationnelle c2: coordonner le traitement de la commande avec les divisions intervenant en amont et en aval, ainsi qu'avec les partenaires externes				Im	Tp	Sé
Les technologistes en médias coordonnent le traitement de la commande avec les divisions en amont et en aval et avec les partenaires externes. Grâce à leur vaste savoir, ils connaissent l'ensemble des étapes tout au long de la chaîne de valeur et savent quelles étapes doivent être effectuées par quels spécialistes.				X	X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
c2.1	Ils nomment les structures et les divisions propres à l'entreprise ainsi que les partenaires externes (C2)			X	X	

c2.2	Ils comprennent les interfaces situées en amont et en aval au sein de l'entreprise (C2)	Sur la base de produits types, ils indiquent les interfaces situées en amont et en aval (C2)		X	X	
c2.3	Ils assurent la coordination avec les divisions en amont et en aval et avec les partenaires externes (C3)	Ils nomment les principaux aspects de la coordination (C2)		X	X	

Compétence opérationnelle c3: planifier et mettre en place des processus d'automatisation dans le cycle de production des imprimés				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias sont capables d'utiliser correctement les processus d'automatisation disponibles en fonction des conditions et des prescriptions de l'entreprise. Ils sont en mesure d'appliquer le flux de travaux et d'identifier des possibilités d'optimisation.				X	X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
c3.1	Ils connaissent et utilisent les systèmes d'automatisation propres à l'entreprise (C3)	Ils décrivent les possibilités d'automatisation des différents processus partiels (C2)		X	X	
c3.2	Ils appliquent, dans la production, le flux de travaux propre à l'entreprise et identifient les possibilités d'optimisation (C4)	Ils différencient et expliquent les flux de travaux courants et connaissent les normes et les standards usuels (C2)		X	X	

Compétence opérationnelle c4: acheter des matériaux et en planifier l'approvisionnement				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias soutiennent leur entreprise dans la planification et l'approvisionnement de matériaux et de produits semi-finis, de matières consommables, de produits imprimés et de finitions auprès de partenaires et de fournisseurs externes.				X	X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
c4.1	Ils connaissent les critères et les canaux propres à l'entreprise pour l'approvisionnement et la planification (C1)	Ils connaissent les critères relatifs à la planification des matériaux (C1)		X	X	
c4.2	Ils planifient les matériaux en fonction du processus de fabrication (C3)			X	X	
c4.3	Ils garantissent l'achat des matériaux en tenant compte des réglementations internes à l'entreprise, des aspects économiques et de la protection de l'environnement (C3)	Ils nomment les aspects économiques et de protection de l'environnement dans l'achat de produits imprimés et de finitions (C2)		X	X	

Domaine de compétences opérationnelles d: traitement des données

Les technologues en médias traitent les données pour pouvoir réaliser des travaux d'impression de manière compétente et à la satisfaction du client. Ils identifient les erreurs et les besoins d'optimisation dans les données fournies par le client et procèdent aux optimisations correspondantes. Ils contrôlent les profils de teintes et les utilisent, réalisent des personnalisations et produisent le bon à tirer/ l'épreuve. Ils traitent en outre les données pour l'exécution de la commande complète.

Compétence opérationnelle d1: réceptionner et optimiser des données pour des travaux d'impression				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias réceptionnent des données et les optimisent au besoin. Ils évaluent les données d'impression, contrôlent les profils de teintes, les utilisent et assurent la gestion des couleurs.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			

d1.1	Ils identifient et classent le but d'utilisation des données (C3)	Ils nomment les données en fonction de leur but d'utilisation (C2)		X	X	X
d1.2	Ils savent utiliser correctement différents supports de données et services de transmission (C3)	Ils savent utiliser correctement différents supports de données et services de transmission (C3)		X	X	X
d1.3	Ils identifient les erreurs en lien avec les polices de caractère, les graphiques et les images et prennent ou ordonnent des mesures appropriées pour corriger les erreurs (C4)	Ils nomment les sources d'erreur typiques, présentent des solutions et des possibilités d'optimisation (C2)	Ils identifient les erreurs en lien avec les polices de caractère, les graphiques et les images et prennent ou ordonnent des mesures appropriées pour corriger les erreurs (C4)	X	X	X
d1.4	Ils contrôlent et appliquent des profils de teintes/ gestion des teintes (C3)	Ils décrivent les critères de la gestion des teintes pour les unités périphériques d'entrée et de sortie (C2)	Ils contrôlent et appliquent des profils de teintes/ gestion des teintes (C3)	X	X	X
d1.5	Ils impriment des données conformément au procédé de l'impression numérique (C3)	Ils impriment des données conformément au procédé de l'impression numérique (C3)		X	X	X
d1.6	Ils impriment des données conformément aux procédés de l'impression offset ou de l'héliogravure (C3)	Ils impriment des données conformément aux procédés de l'impression offset ou de l'héliogravure (C3)		X		
d1.7	Ils impriment des données conformément au procédé de la sérigraphie (C3)	Ils impriment des données conformément au procédé de la sérigraphie (C3)				X
d1.8	Ils impriment des données conformément au procédé crossmedia (C3)	Ils enregistrent et expliquent des processus crossmedia (C2)	Ils impriment des données conformément au procédé crossmedia (C3)		X	
d1.9	Ils appliquent le format de données spécifique à la machine (C3)	Ils énumèrent les formats de données spécifiques aux machines (C1)		X	X	X

Compétence opérationnelle d2: organiser les données d'impression selon les souhaits de la clientèle et les directives de l'entreprise				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias réceptionnent, modifient ou créent des données selon le souhait de la clientèle et/ou selon les directives du donneur d'ordre/client (manuel CD). Il peut s'agir de graphiques, d'images et/ou de textes pour des imprimés qui doivent être soit adaptés, soit créés.					X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
d2.1	Ils modifient ou créent des imprimés selon les bases typographiques et stylistiques (C3)	Ils connaissent les fondements de la théorie des couleurs, la macrotypographie, les lignes directrices stylistiques, le langage des images (choix, style, information, extrait) (C1)	Ils modifient ou créent des imprimés selon les bases typographiques et stylistiques (C3)		X	
d2.2	Ils adaptent ou créent des imprimés conformément au manuel de Corporate Design (C3)	Ils interprètent le manuel Corporate Design (C2)	Ils adaptent ou créent des imprimés conformément au manuel de Corporate Design (C3)		X	

Compétence opérationnelle d3: personnaliser les données d'impression				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias réalisent des personnalisations au cours du traitement des données. Ils traitent des données personnalisées sous forme de texte ou d'image afin de préparer des travaux d'impression individualisés.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
d3.1	Ils appliquent des méthodes de personnalisation (C3)	Ils connaissent et expliquent des méthodes de personnalisation actuelles ou futures (C2)		X	X	X
d3.2	Ils traitent des données personnalisées sous forme de texte (C3)	Ils traitent des données personnalisées sous forme de texte (C3)		X	X	X

d3.3	Ils traitent des données personnalisées sous forme d'image (C3)	Ils traitent des données personnalisées sous forme d'image (C3)	Ils traitent des données personnalisées sous forme d'image (C3) (orientation technique printmédia)		X	X
d3.4			Ils appliquent des méthodes de personnalisation (C3)		X	
d3.5			Ils traitent des données personnalisées sous forme de texte (C3)		X	
d3.6			Ils traitent des données personnalisées sous forme d'image (C3)		X	

Compétence opérationnelle d4: produire le bon à tirer ou l'épreuve (proof) et en vérifier la qualité et l'exhaustivité				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias produisent un bon à tirer/une épreuve et contrôlent la qualité et l'exhaustivité des données traitées.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
d4.1	Ils produisent le bon à tirer / l'épreuve (C3)	Ils savent expliquer ce qu'est un bon à tirer / une épreuve et leurs utilisations (C2)		X	X	X
d4.2	Ils contrôlent l'exhaustivité et la qualité du bon à tirer/ de l'épreuve et l'évaluent selon les normes en vigueur (C5)	Ils connaissent les critères de qualité du bon à tirer/ de l'épreuve, expliquent les méthodes d'épreuve et comprennent les normes actuelles (C2)		X	X	X

Compétence opérationnelle d5: réaliser des formes ou des poses pour une impression efficace et imprimer des données				Im	Tp	Sé
--	--	--	--	-----------	-----------	-----------

Les technologues en médias réalisent des formes ou des poses pour pouvoir imprimer le plus efficacement possible. Ils impriment les données avec le logiciel d'imposition et contrôlent les formes/poses réalisées.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
d5.1	Ils réalisent des formes /poses/tracés de montage (C3)	Ils réalisent des formes/poses/tracés de montage (C3)		X	X	X
d5.2	Ils utilisent des logiciels d'imposition (C3)	Ils savent expliquer l'utilité et la fonction d'un tracé d'imposition (C3)		X	X	
d5.3	Ils appliquent des types et schémas d'imposition spécifiques à leur entreprise (C3)			X	X	

Compétence opérationnelle d6: numériser des documents et les modifier				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias numérisent des documents et les modifient. Pour ce faire, ils les scannent, contrôlent leur qualité et les modifient dans le but d'optimiser la qualité des données numérisées en fonction des besoins. Ils constituent des archives numériques et réalisent des catalogages systématiques afin que les utilisateurs des archives trouvent facilement les documents numériques et aussi à des fins de conservation fiable de grands volumes de données pendant une durée indéterminée.					X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
d6.1	Ils connaissent les périphériques de numérisation et génèrent avec ceux-ci des données numérisées (C3)	Ils connaissent les possibilités de la numérisation et génèrent des données numérisées grâce à des périphériques de numérisation (C3)			X	
d6.2	Ils connaissent les critères de contrôle des données numérisées et les modifient ou les	Ils connaissent les critères de contrôle des données numérisées et les modifient ou les			X	

	optimisent avec les logiciels appropriés en fonction de l'utilisation prévue (C3)	optimisent avec les logiciels appropriés en fonction de l'utilisation prévue (C3)			
d6.3	Ils connaissent et appliquent les normes de l'archivage numérique (C3)	Ils connaissent et appliquent les normes de l'archivage numérique (C3)		X	
d6.4	Ils utilisent des programmes d'archivage propres à l'entreprise (C3)	Ils expliquent dans les grandes lignes les programmes d'archivage (C2)		X	

Domaine de compétences opérationnelles e: exécution des travaux d'impression

Les technologues en médias exécutent des travaux d'impression des plus divers. Ils utilisent les technologies d'impression correspondantes en fonction de l'orientation choisie.

Les technologues en médias mettent en route et règlent les machines et systèmes d'impression, ainsi que les périphériques. Ils exécutent le travail et surveillent le processus d'impression. À cet effet, ils utilisent des techniques de mesure et prennent au besoin des mesures correctives.

Les technologues en médias se chargent d'ennoblir les imprimés et procèdent aux opérations de façonnage en ligne.

Compétence opérationnelle e1: fabriquer et mélanger les teintes				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias élaborent des formules de teintes et mélangent des teintes et des encres spéciales conformément à la commande du client. Ils contrôlent la qualité par le biais d'une épreuve.				X		X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e1.1	Ils mettent en pratique la théorie des couleurs (C3)	Ils expliquent la théorie des couleurs (C2)	Ils mettent en pratique la théorie des couleurs (C3)	X		X

e1.2	Ils mélangent des encres spéciales et élaborent les formules (C3)	Ils élaborent une formule de teintes et convertissent les quantités (C3)	Ils mélangent des encres spéciales et élaborent les formules (C3)	X		X
e1.3	Ils mélangent des encres spéciales sur des supports d'impression colorés (C3)			X		X
e1.4	Sur la base de la qualité de l'épreuve et de la teinte, ils corrigent la formule (C3)	Ils règlent l'encre d'impression (C3)	Sur la base de la qualité de l'épreuve et de la teinte, ils corrigent la formule (C3)	X		X

Compétence opérationnelle e2: mettre en route et régler les machines et systèmes d'impression ainsi que les périphériques				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias mettent en route et règlent les machines/ systèmes d'impression et les périphériques propres à l'entreprise en fonction de la commande. Ils exécutent les travaux de mise en route et de réglage de manière autonome en tenant compte des normes de sécurité.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e2.1	Ils respectent les normes de sécurité (C3)	Ils nomment les normes de sécurité (C1)	Ils appliquent les précautions de sécurité (C3)	X	X	X
e2.2	Ils optent pour les machines/systèmes d'impression et les périphériques optimaux en fonction du travail à exécuter et les préparent (C3)	Ils expliquent les différents domaines d'utilisation des divers machines/ systèmes d'impression et périphériques (C2)		X	X	X
e2.3	Ils équipent les machines/ systèmes d'impression numérique et les périphériques avec les matériaux corrects et exécutent les travaux de réglage (C3)		Ils équipent les machines/ systèmes d'impression numérique et les périphériques avec les matériaux corrects et exécutent les travaux de réglage (C3)	X	X	X

e2.4	Ils équipent les machines/ systèmes d'impression offset et d'héliogravure et les périphériques avec les matériaux corrects et exécutent les travaux de réglage (C3)		Ils équipent les machines/ systèmes d'impression offset et d'héliogravure et les périphériques avec les matériaux corrects et exécutent les travaux de réglage (C3)	X		
e2.5	Ils mettent en route les machines / systèmes de sérigraphie et les périphériques et exécutent les travaux de réglages (C3)					X

Compétence opérationnelle e3: réaliser une épreuve ou une première impression du produit				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias réalisent une épreuve/ première impression afin d'identifier à un stade relativement précoce les erreurs et les problèmes. Ils contrôlent l'exhaustivité et la qualité de l'épreuve/ première impression et procèdent, si nécessaire, à des adaptations.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e3.1	Ils réalisent une épreuve/ une première impression (C3)	Ils nomment et caractérisent les formes courantes d'épreuves/ de première impression (épreuve à l'écran/ épreuve de feuilles d'imposition) (C2)	Ils présentent et appliquent des processus standard pour l'épreuve (C3)	X	X	X
e3.2	Ils contrôlent une épreuve quant à son exhaustivité et sa qualité (C4)	Ils connaissent les exigences en matière d'épreuve (C2)	Ils réalisent une épreuve, l'évaluent du point de vue technique et introduisent d'éventuelles corrections (C3)	X	X	X

Compétence opérationnelle e4: imprimer des produits et surveiller le processus d'impression				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias exécutent le travail d'impression. Ils surveillent le processus d'impression et remédient aux défauts techniques. Au moyen de techniques de mesure, ils contrôlent la qualité et procèdent aux éventuelles corrections.				X	X	X

Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e4.1	Ils appliquent les normes et les techniques de mesure propres à l'entreprise et identifient les écarts par rapport aux standards d'exploitation ou industriels (C3)	Ils appliquent des normes et les derniers standards industriels des processus d'impression ainsi que des techniques de mesure et de contrôle (C3)	Ils appliquent des normes et les derniers standards industriels des processus d'impression ainsi que des techniques de mesure et de contrôle (C3)	X	X	X
e4.2	Ils réalisent des travaux d'impression numérique (C3)		Ils réalisent des travaux d'impression numérique (C3)	X	X	X
e4.3	Ils réalisent des travaux d'impression offset (C3)		Ils réalisent des travaux d'impression offset (C3)	X		
e4.4	Ils réalisent des travaux de sérigraphie (C3)					X
e4.5	Ils corrigent de façon autonome les défauts d'impression et introduisent les mesures de correction nécessaires (C5)	Ils identifient les défauts d'impression et présentent des propositions de solution appropriées (C4)		X	X	X
e4.6	Ils mesurent la densité, la teinte, l'élargissement du point de trame, le contraste et le spectre (C3)	Ils expliquent les méthodes de mesure de la densité, la teinte, l'élargissement du point de trame, le contraste et le spectre (C2)	Ils mesurent la densité, la teinte, l'élargissement du point de trame, le contraste et le spectre (C3)	X		
e4.7	Ils utilisent des techniques et des appareils de mesure et de contrôle propres à l'entreprise (C3)	Ils calibrent des appareils d'entrée et de sortie par le biais d'un spectrophotomètre (C3)		X	X	X
e4.8	Ils analysent et documentent les résultats des mesures et des contrôles et prennent les mesures correctives nécessaires (C5)			X	X	

e4.9	Ils identifient les matériaux défectueux et prennent les contremesures appropriées (C5)	Ils expliquent la façon de procéder pour trouver la cause des défauts (C2)	Ils identifient les matériaux défectueux et prennent les contremesures appropriées (C5)	X	X	X
------	---	--	---	---	---	---

Compétence opérationnelle e5: ennoblir des imprimés				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias connaissent les possibilités de l'ennoblissement et savent les utiliser correctement au besoin.				X		X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e5.1	Ils réalisent le vernis, le poinçonnage, l'estampage, le gaufrage, le vernis UV selon les possibilités de l'entreprise (C3)	Ils présentent les procédés d'ennoblissement (C2)		X		X

Compétence opérationnelle e6: façonner des imprimés à l'aide d'installations intégrées				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias réalisent des opérations de façonnage en ligne. À cet effet, ils utilisent des machines et des systèmes d'impression traditionnels et modernes.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e6.1	Ils optent pour le processus optimal en fonction de la commande du client et des possibilités spécifiques à l'entreprise (C3)	Ils expliquent les possibilités concernant les opérations en ligne dans l'impression numérique et offset (C2)		X	X	

e6.2	Ils procèdent, à l'aide de machines et systèmes d'impression propres à l'entreprise, aux opérations de façonnage tels que rainage, perforation, forage, gaufrage, reliure, découpe, numérotage, etc. (C3)	Ils expliquent différentes opérations en ligne et leurs domaines d'utilisation (C2)		X	X	
e6.3	Ils vernissent avec des machines/systèmes d'impression spécifiques à l'entreprise et utilisent des encres spéciales (C3)	Ils expliquent les propriétés des vernis et des encres spéciales et leurs domaines d'utilisation (C2)		X		X

Compétence opérationnelle e7: réaliser des produits de grand format				Im	Tp	Sé
Les technologistes en médias réalisent des produits de grand format en utilisant différents processus.					X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
e7.1	Ils optent pour le procédé de fabrication de produits de grand format en fonction du domaine d'utilisation (C6)	Ils optent pour le procédé de fabrication de produits de grand format en fonction du domaine d'utilisation (C6)			X	
e7.2	Ils choisissent le matériau pour la fabrication de produits de grand format en fonction du domaine d'utilisation (C6)	Ils connaissent le matériau pour la fabrication de produits de grand format en fonction du domaine d'utilisation (C1)			X	
e7.3	Ils fabriquent des produits de grand format (C3)	Ils fabriquent des produits de grand format (C3)			X	

Domaine de compétences opérationnelles f: exécution de travaux de façonnage et de travaux en aval

Les technologues en médias connaissent les différentes possibilités de façonnage et les utilisent en fonction de la commande. Ils créent des envois personnalisés et réalisent des travaux d'expédition.

Compétence opérationnelle f1: façonner des imprimés en produits finis à l'aide d'équipements externes				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias connaissent différentes techniques de façonnage et les utilisent correctement en fonction du travail à exécuter. Pour assurer la qualité du produit, ils tiennent compte des paramètres importants liés au façonnage.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
f1.1		Ils expliquent les méthodes de façonnage et leur domaine d'utilisation (C2)		X	X	X
f1.2		Ils expliquent l'impact des systèmes d'impression sur les opérations de façonnage (C2)		X	X	X
f1.3	Ils préparent et exécutent les travaux de découpe (C3)	Ils connaissent les étapes de travail et différentes techniques de découpe (C2)	Ils manipulent les matériaux et possèdent des connaissances de base au massicot (C3)	X	X	X
f1.4	Ils choisissent et appliquent des types de pliage en fonction du travail à exécuter (C3)	Ils expliquent les étapes de travail et les différents types de pliage (C2)		X	X	
f1.5	Ils utilisent des techniques de rainage, perforation, forage, gaufrage, découpe, laminage et pelliculage en fonction du travail à exécuter (C3)	Ils expliquent les étapes de travail et les différentes techniques de rainage, perforation, forage, gaufrage, découpe, laminage et pelliculage (C2)	Ils utilisent des techniques de rainage, perforation, forage, gaufrage, découpe, laminage et pelliculage (C3)	X	X	

f1.6	Ils utilisent des systèmes d'assemblage et d'encartage et des méthodes de piquage et de reliure (C3)	Ils expliquent les étapes de travail et les différents systèmes d'assemblage et d'encartage, ainsi que les méthodes de piquage et de reliure (C2)	Ils utilisent des systèmes d'assemblage et d'encartage et des méthodes de piquage et de reliure (C3)	X	X	
------	--	---	--	---	---	--

Compétence opérationnelle f2: confectionner des envois personnalisés d'imprimés (Lettershop)				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias réalisent des travaux typiques de Lettershop en tenant compte des directives d'envoi et des dispositions sur la protection des données.				X	X	
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
f2.1	Ils appliquent les différentes étapes de travail propres à leur entreprise dans Lettershop (C3)	Ils expliquent les étapes de travail et les technologies utilisées dans Lettershop (C2)		X	X	
f2.2	Ils vérifient les fichiers d'adresses quant à leur exactitude et leur exhaustivité et les gèrent (C3)	Ils nomment les bases de la protection des données et du droit de la personnalité (C1)		X	X	
f2.3	Ils réalisent un traitement de données variables (C3)	Ils comprennent comment se déroule le traitement de données variables (C2)		X	X	
f2.4	Ils appliquent les consignes d'envoi (C3)	Ils connaissent les dispositions sur la protection des données dans le cadre d'envois et les normes pour la Poste (C1)		X	X	

Compétence opérationnelle f3: emballer et expédier des imprimés				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias exécutent des travaux d'envoi. En fonction de l'envoi, ils utilisent les paquetages et les moyens de paquetage corrects.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
f3.1	Ils utilisent les paquetages et les moyens de paquetage appropriés en fonction du travail à exécuter (C3)	Ils connaissent les paquetages et leur utilisation (C1)		X	X	X
f3.2	Ils exécutent des ordres d'expédition propres à l'entreprise (C3)	Ils décrivent les opérations à effectuer dans le cadre d'ordres d'expédition (C1)		X	X	X

Domaine de compétences opérationnelles g: maintenance et entretien des machines d'impression

Les technologues en médias se chargent de la maintenance des systèmes/ machines d'impression, ainsi que des périphériques. Ils sont capables de remplacer, démonter et régler des pièces de machines d'impression. Ils savent déceler les dérangements, les réparer en toute autonomie ou entreprendre les démarches nécessaires à la réparation.

Compétence opérationnelle g1: entretenir les machines d'impression				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias connaissent les éléments constitutifs des machines/ systèmes d'impression et des périphériques. Ils réalisent la maintenance correctement et observent les normes de sécurité.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
g1.1	Ils connaissent les éléments constitutifs des systèmes/ machines d'impression et des périphériques (C1)	Ils expliquent les éléments constitutifs des systèmes/ machines d'impression et des périphériques (C2)		X	X	X

g1.2	Ils remplacent, démontent et règlent des éléments constitutifs importants des machines d'impression (C3)	Ils connaissent et nomment différents éléments constitutifs des machines d'impression (C3)	Ils remplacent, démontent et règlent des éléments constitutifs importants des machines d'impression (C3)	X	X	
g1.3	Ils appliquent les normes de sécurité (C3)	Ils nomment les normes de sécurité (C2)		X	X	X
g1.4	Ils réalisent la maintenance et le calibrage/ la linéarisation des machines/ systèmes d'impression propres à l'entreprise, ainsi que des périphériques (C3)	Ils expliquent les normes et les standards dans le domaine de l'assurance qualité en lien avec le processus d'impression (C2)	Ils réalisent la maintenance et le calibrage/ la linéarisation des machines/ systèmes d'impression propres à l'entreprise, ainsi que des périphériques (C3)	X	X	

Compétence opérationnelle g2: réparer les machines en cas de dérangements, y compris lorsque des matériaux sont défectueux				Im	Tp	Sé
Les technologues en médias identifient les dérangements des machines/ systèmes d'impression, ainsi que des périphériques et sont capables d'exécuter la réparation en toute autonomie ou d'entreprendre les démarches nécessaires à cet effet. Ils décèlent les causes et sont en mesure de prendre les mesures correctives appropriées.				X	X	X
Nr.	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises			
g2.1	Ils identifient les dérangements des machines/ systèmes d'impression ainsi que des périphériques et leurs causes, ils procèdent à leur réparation ou entreprennent les démarches nécessaires pour leur réparation (C5)	Ils expliquent la façon de procéder pour identifier les causes d'un dérangement de diverses machines/ systèmes d'impression (C2)		X	X	X
g2.2			Ils identifient les dérangements des machines/ systèmes d'impression ainsi que des périphériques et leurs causes, ils procèdent à leur réparation	X		

			ou entreprennent les démarches nécessaires pour leur réparation (C5)			
--	--	--	--	--	--	--

Élaboration

Le plan de formation a été élaboré par les organisations du monde du travail signataires. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du 12 octobre 2018 sur la formation professionnelle initiale de technologue en médias avec (CFC).

Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.

Berne, le 12 octobre 2018

viscom

Thomas Gsponer
Directeur

Beat Kneubühler
Vice-directeur, secteur formation professionnelle

syndicom, Syndicat des médias et de la communication

Stephanie Vonarburg
Responsable du secteur médias

Michael Moser
Secrétaire central du secteur médias

Syna, Syndicat interprofessionnel

Mathias Regotz
Chef du secteur Industrie

Tibor Menyhart
Secrétaire central de l'industrie graphique

COPYPRINTSUISSE

Mario Delvecchio
Président

Daniel Eggimann
Secrétaire

Verband Werbetechnik + Print

Florian Tanner
Président

Ruedi Meier
Vice-président, chef du secteur Formation

Le présent plan de formation est approuvé par le SEFRI après examen.

Berne, le 12 octobre 2018

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Remy Hübschi
Vice-directeur, Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en médias CFC	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions A-Z) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de technologue en médias CFC	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE
Dossier de formation	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch
Equipement/gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE
Programme de formation pour les cours interentreprises (par orientation)	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises (par orientation)	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE
Définition des professions voisines	PBS Viscom Verband Werbetchnik + Print (VWP) COPYPRINTSUISSE

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation de technologue en médias CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
2 2a	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan psychique Travaux qui dépassent objectivement les capacités psychiques des jeunes: 1) sur le plan cognitif: stress (rythme ou cadence de travail constamment élevés, attention permanente, responsabilité trop grande, sous-qualification)
3 3a	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan physique Travaux qui dépassent objectivement les capacités physiques des jeunes. On entend par là le déplacement manuel de charges ainsi que les postures pénibles et les mouvements défavorables. 1) manipulation manuelle de lourdes charges ou déplacement fréquent de charges 2) mouvements répétitifs de levage et port de charges
4 4c 4i	Travaux exposant à des influences physiques dangereuses pour la santé c) Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent LE X de 85 dB (A). i) Travaux exposant à des radiations non ionisantes. En font partie les travaux exposant à 2. des rayons ultraviolets à ondes longues (séchage et durcissement par UV, soudage à l'arc, exposition au soleil)
5 5a 5b 5c	Travaux exposant à un danger notable d'incendie ou d'explosion a) Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion. b) Travaux avec des liquides facilement inflammables avec un point éclair < 30°C (Directive CFST n° 1825), lorsqu'environ 100 litres sont disponibles en permanence dans l'entreprise pour l'usage quotidien. c) Travaux avec des gaz, vapeurs, aérosols et poussières fines qui, associées à l'air, forment un mélange facilement inflammable.
6 6a	Travaux exposant à des produits chimiques nocifs a) Travaux avec des agents chimiques nocifs assortis d'une des phrases R suivantes figurant dans l'OChim 3: R39 H370 substances avec effets irréversibles très graves R42 H334 substances pouvant entraîner une sensibilisation par inhalation (désignation par «S» dans la liste «Valeurs limites d'exposition au postes de travail») R43 H317 substances pouvant entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (désignation par «S» dans la liste «Valeurs limites d'exposition aux postes de travail») R40/45 H351/350 substances pouvant provoquer le cancer (désignation par «K» dans la liste «Valeurs limites d'exposition aux postes de travail») R48 H372/373 substances risquant d'avoir des effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée
8 8a 8b 8c	Travaux avec des outils de travail ou des animaux dangereux Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accidents dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier, ni les prévenir: - installations de production automatiques ou à commande centrale, telles que groupes de fabrication et chaînes d'emballage ou de conditionnement Travaux avec des outils de travail ou des moyens de transport en mouvement - éléments non contrôlés en mouvement (basculement, roulement, glissement ou projection d'éléments) - éléments non protégés en mouvement (zones d'écrasement, de cisaillement, de choc, de coupure, de perforation, d'entraînement, de happement) Travaux sur des machines ou des systèmes dans des conditions de service particulières / présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels lors de la maintenance.

8d	Travaux impliquant des éléments qui comportent des surfaces dangereuses (coins, angles, pointes, arêtes vives, rugosité).
10 10a	Travaux en des endroits particuliers Travaux comportant un risque de chute 1. Travaux à des postes de travail surélevés (p. ex. échelles, rampes, plates-formes élévatrices) et voies de circulation.

Risques généraux pour toutes les orientations

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s)	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ³ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des per- sonnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entre- prise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perma- nence	Fréquem- ment	Occasion- nel
<p>Risques transversaux suscep- tibles d'apparaître pour toutes les activités ancrées dans le plan de formation.</p> <p>Pour éviter les répétitions, on présente ici les bases et les me- sures correspondantes.</p>	<p>Surcharges psychiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur-/sous-exploitation • Rythme de travail, pres- sion des délais • Evénements inattendus, coupure électrique, dys- fonctionnements 	2a	<ul style="list-style-type: none"> • Répartitions claires des responsabilités et des compétences • Respect des dispositions légales • Familiarisation avec le poste de travail <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67044 «Comportement sûr» • SUVA LC 67019 «Formation des nouveaux collaborateurs» • SUVA LC 67190 «Apprentissage en toute sécurité» • SUVA brochures 88273, 88274, 88286 «10 étapes pour un apprentissage en toute sé- curité» • SUVA prospectus 84020 «Nouveau poste de travail – nouveaux risques» • SUVA brochure 84054 «10 règles vitales pour l'artisanat et l'industrie» • SUVA LC 67010 «Stress» 	1re AA.	1re AA.	1re AA.	<p>Information / instruction et consignes pratiques dès le 1er jour de for- mation selon les objectifs fixés dans le plan de for- mation sur tous les lieux d'apprentissage.</p> <p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître les dan- gers • dire «stop» en cas de danger • respecter les règles de sécurité • utiliser les dispositifs de sécurité et ne pas les manipuler • Utiliser l'EPI correct 	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.

³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

	<p>Charges de l'appareil Locomoteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Levage et port de charges Activités et mouvements répétitifs Posture imposée 		<ul style="list-style-type: none"> Techniques de levage et utilisation de moyens auxiliaires <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> OPA art. 41 «Transport et entreposage» CFST, brochure d'information 6245.f, «Manutention de charges» Commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail, art. 25, al. 2 Jeunes SUVA feuillet d'information 44018 «Soulever et porter correctement une charge» SUVA dépliant 66128 «Observations ergonomiques: contraintes physiques» SUVA dépliant 66128/1 instructions: «Observations ergonomiques: contraintes physiques» SUVA LC 67090 «Posture de travail correcte» SUVA LC 67089 «Manutention de charges» CFST information 6245 «Manutention de charges» 	1re AA.	1re AA.	1re AA.	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les maladies professionnelles Respecter les pauses et les temps de travail Utiliser des moyens auxiliaires pour les charges lourdes Méthodologie de la manipulation correcte des charges <p>Toutes les mesures pour la sécurité au travail et la protection de la santé sont exercées, contrôlées et corrigées si nécessaire durant la formation, dans des situations concrètes, selon les principes suivants: «la sécurité passe avant la productivité» et «la précision passe avant la vitesse»</p>	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.
<p>Distribution de matières premières</p> <p>Conduite de chariots, chariots élévateurs</p>	<p>Dangers mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens de transport, outils de travail en mouvement Objets avec risques de chute 	8b	<ul style="list-style-type: none"> Modes d'emploi Manuels d'utilisation, directives de travail Formation / Instruction pour les chariots et chariots élévateurs Choix et utilisation de l'EPI adapté <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA LC 67046 «Chariots électriques à timon» SUVA LC 67142 «Stockage de marchandises en piles» 	1re AA.	1re AA.	1re AA.	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Cours de formation Chariot élévateur à timon Instructions de travail EPI – choix, démonstration et application pratique 	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.
<p>Préparation et installation de machines / systèmes d'impression et périphériques</p>	<p>Dangers mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Parties de machines ou d'installations en mouvement et non protégées Pièces avec surfaces dangereuses Objets risquant de chuter Mouvement incontrôlé de pièces 	8a 8b 10a	<ul style="list-style-type: none"> Modes d'emploi Manuels d'utilisation, directives de travail Choix et utilisation de l'EPI nécessaire (thèmes: main, yeux, peau, pieds) <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> SUVA LC 67075 «Mesures de contrôle contre les démarrages intempestifs» SUVA LC 67113 «Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines» 	1re AA.	1re AA.	1re AA.	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les zones dangereuses Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer Instructions de travail EPI – choix, démonstration et application pratique 	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.

	<p>Danger de chute</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur de travail • Surfaces glissantes • Différences de hauteur <p>Action inattendue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mouvement incontrôlé / redémarrage intempestif 		<ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67146 «STOP à la manipulation des dispositifs de protection» 							
<p>Production d'imprimés mono- ou polychromes et rainurage, perforation, poinçonnage, gaufrage, agrafage et découpe à l'aide de machines et systèmes d'impression spécifiques à l'entreprise en fonction du mandat</p>	<p>Dangers mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parties de machines ou d'installations en mouvement et non protégées • Pièces avec surfaces dangereuses • Objets risquant de chuter • Mouvement incontrôlé de pièces <p>Danger de chute</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur de travail • Surfaces glissantes • Différences de hauteur <p>Action inattendue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mouvement incontrôlé / redémarrage intempestif 	<p>8a</p> <p>8b</p> <p>10a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modes d'emploi • Manuels d'utilisation, directives de travail • Choix et utilisation de l'EPI nécessaire (thèmes: main, yeux, peau, pieds) <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67075 «Mesures de contrôle contre les démarrages intempestifs» • SUVA LC 67113 «Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines» • SUVA LC 67146 «STOP à la manipulation des dispositifs de protection» • SUVA CL 67076 «Passerelles de travail, escaliers et plates-formes de maintenance» 	1re AA.	1re AA.	1re AA.	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer • Instructions de travail • EPI – choix, démonstration et application pratique 	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.
<p>Entretien des machines / systèmes d'impression et des périphériques</p> <p>Résolution des difficultés d'impression sous supervision ou de manière autonome</p> <p>Dépannage de machines / systèmes d'impression et de périphériques</p>	<p>Dangers mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parties de machines ou d'installations en mouvement et non protégées • Pièces avec surfaces dangereuses • Objets risquant de chuter • Mouvement incontrôlé de pièces • Fluides sous pression <p>Danger de chute</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur de travail 	<p>8a</p> <p>8b</p> <p>8c</p> <p>8d</p> <p>10a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modes d'emploi • Manuels d'utilisation, directives de travail • Choix et utilisation de l'EPI nécessaire (thèmes: main, yeux, peau, pieds) • Verrouillage (lock out, tag out) <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67075 «Mesures de contrôle contre les démarrages intempestifs» • SUVA LC 67113 «Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines» • SUVA LC 67146 «STOP à la manipulation des dispositifs de protection» • SUVA LC 67076 «Passerelles de travail, escaliers et plates-formes de maintenance» • SUVA LC 67028 «Echelles portables» 	1re AA.	1re AA. & 3e AA. (orientation Impression)	1re AA.	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer • Instructions de travail • Outils et moyens auxiliaires, choix et utilisation en toute sécurité • EPI – choix, démonstration et application pratique 	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.

	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces glissantes • Différences de hauteur <p>Action inattendue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mouvement incontrôlé / redémarrage intempestif 		<ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 84040 «Huit règles vitales pour la maintenance» 							
Maniement des différentes encres, vernis et systèmes d'encres durcissant aux UV	<p>Substances nocives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gaz / vapeurs • Liquides / aérosols <p>Risque d'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liquides 	5a 5b 5c 6a	<ul style="list-style-type: none"> • Manuels d'utilisation, directives de travail • Dossiers de sécurité des substances utilisées • Formation / instruction pour l'utilisation des substances dangereuses, en particulier les systèmes d'encres durcissant aux UV • Dangers liés aux substances cancérigènes et mesures de protection lors de l'utilisation d'encres contenant du plomb et du cadmium, les composés de chrome hexavalent (chrome 6) et le formaldéhyde. • Apparition et prévention des incendies • Choix et utilisation de l'EPI nécessaire (thèmes: main, yeux, peau, respiration) <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67091 «Equipements de protection individuelle (EPI)» • SUVA feuillet d'information 44091 «Tout ce que vous devez savoir sur les EPI» • SUVA feuillet d'information 2896/11 «Les dermatoses professionnelles» • SUVA feuillet d'information 44074 «Protection de la peau au travail» • SUVA règles 1903 «Valeurs limites d'exposition aux postes de travail 2016 valeurs VME/VLE, valeurs VBT, valeurs admissibles pour les agents physiques» 	1re AA.	1re AA.	1re AA.	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer • Instructions de travail • Substances nocives / dossiers de sécurité • Moyens de protection de la peau et mise en oeuvre • EPI – choix, démonstration et application pratique • Dangers liés au maniement et à l'utilisation d'encres contenant du plomb et du cadmium dans la sérigraphie céramique, des composés de chrome 6 dans le chromage (galvanisation) et du formaldéhyde dans l'héliogravure de décoration (impression de textures) 	1re AA.	2e AA.	3e & 4e AA.

<p>Maniement des différents produits de nettoyage et solvants</p>	<p>Substances nocives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gaz / vapeurs • Liquides / aérosols <p>Risque d'incendie et d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liquides • Atmosphère explosiv 	<p>5a 5b 5c 6a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manuels d'utilisation, directives de travail Dossiers de sécurité des substances utilisées • Formation / instruction pour l'utilisation des substances dangereuses • Choix et utilisation de l'EPI nécessaire (thèmes: main, yeux, peau, respiration) • Apparition et prévention d'une atmosphère explosive <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67013 «Emploi de solvants» • SUVA LC 6771 «Stockage de liquides facilement inflammables» • SUVA LC 67091 «Equipements de protection individuelle» • SUVA feuillet d'information 44091 «Tout ce que vous devez savoir sur les EPI» • SUVA feuillet d'information 2896/11 «Les dermatoses professionnelles» • SUVA feuillet d'information 44074 «Protection de la peau au travail» • SUVA règles 1903 «Valeurs limites d'exposition aux postes de travail 2016 valeurs VME/VLE, valeurs VBT, valeurs admissibles pour les agents physiques» • SUVA LC 67083 «Electricité statique. Risques d'explosion lors de la manipulation de liquides inflammables». • Ouvrage ISBN 9782738921406 «Elimination des sources d'inflammation dans les zones à risque d'explosion» 	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer • Instructions de travail • Substances nocives / dossiers de sécurité • Electricité statique • EPI – choix, démonstration et application pratique 	<p>1re AA.</p>	<p>2e AA.</p>	<p>3e & 4e AA.</p>
--	--	--------------------------------	---	----------------	----------------	----------------	---	----------------	---------------	------------------------

Risques spécifiques à l'orientation "sérigraphie"

<p>Fabrication d'écrans, copie des écrans et séchage à cycle continu avec utilisation de lampes UV</p>	<p>Substances nocives • gaz (ozone)</p> <p>Charges physiques particulières • Rayonnement UV</p>	<p>4i 6a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manuels d'utilisation, directives de travail • Directives d'utilisation • Formation / instruction pour l'installation • Dangers des rayons UV et de la pollution par l'ozone <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67182 «Installations émettant des rayons UV» 	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer • Instructions de travail • Substances nocives / dossiers de sécurité • EPI – choix, démonstration et application pratique 	<p>1re AA.</p>	<p>2e AA.</p>	<p>3e & 4e AA.</p>
<p>Nettoyage des écrans au moyen d'un nettoyeur à haute pression</p>	<p>Charges physiques particulières • Bruit</p>	<p>4c</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instructions de fonctionnement • Manuels d'utilisation, directives de travail • Choix et utilisation de protecteurs d'ouïe <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67009 «Bruit au poste de travail» • SUVA LC 67020 «Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien)» • Lien internet http://www.suva.ch • SUVA LC 67091 «Equipements de protection individuelle» • SUVA feuillet d'information 44091 «Tout ce que vous devez savoir sur les EPI» 	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Connaître les dispositifs de sécurité et les appliquer • Instructions de travail • EPI – choix, démonstration et application pratique 	<p>1re AA.</p>	<p>2e AA.</p>	<p>3e & 4e AA.</p>

Risques spécifiques à l'orientation "technique printmédia"

<p>Déjà entièrement couverts dans les risques généraux pour tous les domaines de spécialisation.</p>										
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Risques spécifiques à l'orientation "impression"

<p>Surveillance de processus d'impression en cours</p>	<p>Charges physiques Particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bruit 	<p>4c</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modes d'emploi • Manuels d'utilisation, directives de travail • Choix et utilisation de protecteurs d'ouïe <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67009 «Bruit au poste de travail» • SUVA LC 67020 «Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien)» • Lien internet http://www.suva.ch • SUVA LC 67091 «Equipements de protection individuelle» • SUVA feuillet d'information 44091 «Tout ce que vous devez savoir sur les EPI» 	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Dispositifs de protection contre le bruit • Instructions de travail • EPI – choix, démonstration et application pratique 	<p>1re AA.</p>	<p>2e AA.</p>	<p>3e & 4e AA.</p>
<p>Utilisation de dispositifs de levage pour la manutention des rouleaux de papier</p>	<p>Dangers mécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens de transport en mouvement, instruments de travail en mouvement • Objets risquant de chuter <p>Action inattendue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mouvement incontrôlé / redémarrage intempestif 	<p>8a 8b 8c</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modes d'emploi • Manuels d'utilisation, directives de travail <p>Moyens auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUVA LC 67113 «Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines» • SUVA LC 67146 «STOP à la manipulation des dispositifs de protection» • SUVA LC 67017 «Elingues (accessoires de levage)» 	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>1re AA.</p>	<p>Axes principaux des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les zones dangereuses • Dispositifs de protection contre le bruit • Instructions de travail • EPI – choix, démonstration et application pratique 	<p>1re AA.</p>	<p>2e AA.</p>	<p>3e & 4e AA.</p>

Legende: ÜK: überbetriebliche Kurse; BFS: Berufsfachschule

Annexe 3: Glossaire

(*voir *Lexique de la formation professionnelle*, 4^e édition 2013 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formationprof.ch)

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)

Le cadre des certifications a pour but d'accroître la transparence et la comparabilité, au niveau tant national qu'international, des diplômes de la formation professionnelle et de faciliter ainsi la mobilité sur le marché du travail. Le cadre des certifications comporte huit niveaux, distinguant chacun les trois catégories d'exigences «savoirs», «aptitudes» et «compétences». Un supplément descriptif standardisé du certificat est établi pour chaque diplôme de la formation professionnelle initiale.

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ)

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr⁴.

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

Cours interentreprises (CI)*

Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification «travail pratique»:** Le travail pratique peut revêtir deux formes: celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification «connaissances professionnelles»:** L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.
- **Domaine de qualification «culture générale»:** Ce domaine de qualification est régi par l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture

⁴ RS 412.10

générale dans la formation professionnelle initiale.⁵ Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification «connaissances professionnelles».

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

Enseignement des connaissances professionnelles

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

Entreprise formatrice*

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Lieux de formation*

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérence dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation; orfo)

Une orfo régleme notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès du SEFRI en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. Le SEFRI est l'instance chargée de l'édiction.

Organisation du monde du travail (Ortra)*

Dénomination collective, l'expression «organisations du monde du travail» désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

Partenariat sur la formation professionnelle*

⁵ RS 412.101.241

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est élaboré et signé par les Ortra.

Procédure de qualification*

L'expression «procédure de qualification» est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation.

Responsables de la formation professionnelle*

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire: formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, le SEFRI assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Travail pratique individuel (TPI)

Le TPI est l'une des deux formes que peut revêtir l'examen des compétences dans le domaine de qualification «travail pratique». L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice dans le cadre d'un mandat à réaliser pour l'entreprise. Il est régi par les «Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final» de la profession correspondante.

Annexe 4 : Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles

Les quatre dimensions des compétences opérationnelles recouvrent différents éléments propres à chaque profession, qui se déclinent comme suit.

1. Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles concernent les domaines suivants:

- la connaissance des termes spécifiques (langage technique), des normes (de qualité), des éléments et des systèmes et de leur importance pour les situations de travail;
- la maîtrise des méthodes, procédures, outils et matériaux propres à la profession et leur utilisation dans les règles;
- la connaissance des dangers et des risques, des mesures de prévention et de protection qu'ils impliquent, et le sens des responsabilités qui s'impose.

2. Compétences méthodologiques

2.1 Techniques de travail

Afin de s'acquitter de leurs tâches professionnelles, les technologues en médias CFC utilisent les méthodes, les équipements, les installations techniques et les moyens auxiliaires qui conviennent, leur but étant de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle, de garantir la sécurité au travail et de respecter les prescriptions en matière d'hygiène. Ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et évaluent systématiquement leur travail.

2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les technologues en médias CFC appréhendent les processus de travail dans le contexte de l'entreprise. Ils tiennent compte des différents processus situés en amont et en aval, et sont conscients des incidences de leurs activités sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et les résultats de l'entreprise.

2.3 Stratégies d'information et de communication

Dans les entreprises d'impression, l'utilisation des moyens d'information et de communication est importante. Les Medientechnologin EFZ/Medientechnologe EFZ en sont conscients et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise. Ils se procurent des informations de manière autonome et en font un usage profitable pour l'entreprise et pour leur propre apprentissage.

2.4 Stratégies d'apprentissage

Différentes stratégies permettent d'apprendre plus efficacement. Les technologues en médias CFC analysent leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, ils adoptent les stratégies qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacement tout en approfondissant leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

2.5 Techniques de présentation

Les résultats d'une entreprise sont fortement influencés par la manière dont ses produits et services sont présentés aux clients. Les technologues en médias CFC connaissent et maîtrisent les techniques et les supports de présentation, et les utilisent conformément à la situation.

2.6 Comportement écologique

Les technologues en médias CFC sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils privilégient une utilisation économe des matières premières, de l'eau et de l'énergie, et ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources.

2.7 Comportement économique

Un comportement respectueux des principes de l'économie d'entreprise est la base du succès de l'entreprise. Les technologues en médias CFC sont conscients des coûts des matières premières, des matériaux, des machines, des installations et des équipements. Ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre.

3. Compétences sociales

3.1 Capacité à communiquer

La communication objective revêt une importance primordiale dans l'exercice de la profession. C'est pourquoi les technologues en médias CFC font preuve de franchise et de spontanéité dans les situations professionnelles et qu'ils se réfèrent aux règles de base d'une discussion. Ils adaptent leur manière de s'exprimer et leur comportement en fonction des situations et des besoins de leurs interlocuteurs. Ils parlent avec respect et estime.

3.2 Capacité à gérer des conflits

Etant donné que des personnes parfois très différentes sont amenées à collaborer sur un même lieu de travail, il se peut que des situations conflictuelles surgissent. Les technologues en médias CFC en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

3.3 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles peuvent être exécutées de manière individuelle ou en groupe. Dans de nombreuses situations, une équipe est plus performante qu'un individu. Si les technologues en médias CFC travaillent en équipe, ils appliquent les règles d'un travail efficace en équipe.

4. Compétences personnelles

4.1 Capacité à analyser sa pratique

Les technologues en médias CFC sont capables de jeter un regard critique sur leurs propres actions, de réfléchir sur leurs expériences de vie personnelles et d'intégrer les résultats de ces analyses à leur quotidien professionnel. Ils savent comment tenir compte aussi bien de leurs attentes, valeurs et normes que de celles des autres, comment les mettre en parallèle et comment composer avec elles (tolérance).

4.2 Autonomie et responsabilité

Dans leur activité professionnelle, les technologues en médias CFC sont co-responsables du résultat de la production et des processus de travail. Dans les limites de leur responsabilité, ils prennent des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse et agissent en conséquence.

4.3 Résistance au stress

Les technologues en médias CFC sont capables de faire face à des contraintes physiques et psychiques liées à leur profession. Ils connaissent leurs propres limites et demandent de l'aide pour gérer des situations complexes.

4.4 Flexibilité

Les technologues en médias CFC sont capables de s'adapter aux changements et aux nouvelles situations tout en contribuant aux aménagements qui s'imposent.

4.5 Performance et comportement au travail

Dans un environnement compétitif, seules les entreprises ayant des employés motivés et performants sont en mesure de s'imposer. Les technologues en médias CFC s'emploient à atteindre les objectifs de l'entreprise. Ils développent et consolident leur motivation dans l'entreprise et à l'école. Leur comportement au travail se caractérise par cinq qualités: ponctualité, concentration, rigueur, fiabilité et minutie.

4.6 Apprentissage tout au long de la vie

L'évolution des technologies et des besoins des clients exige d'être disposé à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et aptitudes et d'apprendre tout au long de la vie. Les technologues en médias CFC sont ouverts aux nouveautés et mettent en pratique le principe de l'apprentissage tout au long de la vie afin d'augmenter leur employabilité et d'affirmer leur personnalité.